

LE VILLAGE...

Limeuil



Le mot du Maire

Les plus beaux villages de France

Réunion publique du 31.10.2017

Vie associative

Carte identité et passeport

Brèves - Infos

Analyses eau potable

La pyrale du buis

Etat-civil



Commune de Limeuil
Bulletin municipal n°5 - Décembre 2017



L'été est bien fini – un été qui se sera déroulé sans soucis majeurs sur notre commune - avec un nombre toujours croissant de visiteurs.

Après l'effervescence estivale, l'automne s'est installé et chacun a repris le chemin de ses activités.

La rentrée des classes s'est bien passée. Le regroupement d'écoles avec les communes de : Alles – Paunat et Saint Chamassy atteint les 100 élèves dont 27 à l'école maternelle de Limeuil.

Le village conserve le fameux label des plus Beaux Villages de France pour une durée de 6 ans.

La réunion publique du 31 octobre a réuni plus de 70 personnes dans la salle du château :

La première partie fut consacrée à la communication d'informations pratiques que vous allez retrouver dans ce journal, suivie de la présentation du bilan des actions engagées depuis 3 ans par la municipalité avec un retour sur les finances. L'énumération de projets à court et moyen terme , les suggestions de l'assistance et les échanges ont clôturé cette réunion

Les associations ont repris du service. Une dynamique communale qui ne se dément pas cette année encore : notre tissu associatif est bien présent ! Un grand merci à tous les organisateurs ainsi qu'aux bénévoles sans lesquels nos associations auraient bien du mal à survivre.

Les dotations de l'État baissent depuis plusieurs années et nous devons nous rendre à l'évidence : cela va continuer. A nous donc de travailler, de préparer l'avenir pour les générations futures.

La cérémonie commémorative du 11 novembre a rassemblé une trentaine de personnes mais l'absence totale de notre jeunesse notamment les enfants des écoles, collèges et lycées est bien regrettable.

Je voudrais exprimer toute notre solidarité envers les familles cruellement touchées par le départ d'un proche ainsi que pour toutes les personnes qui souffrent. Je leur souhaite de retrouver la sérénité de jours meilleurs et la force de combattre l'abattement et la tristesse.

Je remercie personnellement toutes celles et ceux qui œuvrent au sein de notre commune pour qu'elle conserve son dynamisme et son attractivité : élus, agents communaux, bénévoles, responsables des associations.

Les membres du Conseil municipal et moi –même seront heureux de vous accueillir dans la salle du château pour la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux à la population le samedi 20 janvier 2018 à 17 heures.

Je vous souhaite de chaleureuses fêtes de Noël et du Nouvel An, de belles pages de partage et je formule à vous toutes et tous, mes vœux les plus sincères de bonheur, de réussite dans vos projets et d'épanouissement dans votre vie familiale.

Jean Claude HERVÉ



Les plus beaux villages de France



Cet été 2017, LIMEUIL était « mis sur la sellette » pour la réexpertise (qui a lieu environ tous les 6 ans), de son classement parmi les Plus Beaux Villages de France.

Le 27 juillet, Monsieur P. BERNARD l'expert de l'Association est venu inspecter le village, et au mois d'août, des membres de la Commission Qualité sont venus incognito voir si le village répondait bien aux critères du classement !

C'est donc à Rochefort-en-Terre (Morbihan), que la Commission Qualité a pris sa décision les 29 et 30 septembre de confirmer notre village de LIMEUIL, au classement des Plus Beaux Villages de France.

Ce renouvellement de label est toutefois assorti des réserves suivantes :

BÂTI :

Poursuivre avec exigence le traitement esthétique du tissu bâti (façades et clôtures) selon « les règles de l'art », afin de mettre en valeur les particularités architecturales du village de Limeuil et ainsi développer l'intérêt de sa découverte .

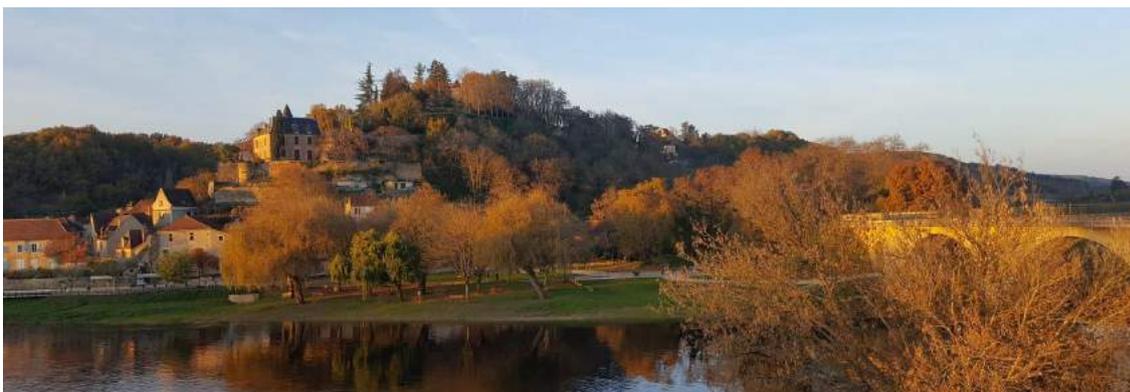
A titres d'exemples :

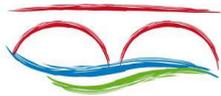
- ⇒ conserver et restaurer les éléments de maçonnerie traditionnelle (linteaux, appuis, chaînes d'angle, pierres d'encadrement, éléments de ferronnerie /zinguerie...),
- ⇒ conserver et mettre en valeur les éléments de décor des façades (les modénatures) : bandeaux, corniches, frontons , encadrements de baies, médaillons, frises...),
- ⇒ restituer autant que possible les percements anciens à l'occasion de travaux dans les bâtiments dont les percements d'origine ont été modifiés (respect des ordonnancements et rythmes des façades),
- ⇒ réhabiliter les façades avec des enduits/mortiers traditionnels/souples (chaux naturelle, sables locaux de granulométrie variable). Eviter toute « intervention pastiche » : enduits en surépaisseur, enduits fantaisistes ou exagérant un motif décoratif. Proscrire les enduits « prêts à l'emploi » et leurs « finitions rigides » :grattées, écrasées, grésées, ribbées,...
- ⇒ peindre les menuiseries bois et leurs éléments de quincaillerie selon un nuancier de couleurs cohérent.
- ⇒ proscrire autant que possible les menuiserie PVC y compris « imitation bois» (fenêtres, contrevents, portes d'entrée, portes et garages).

Ces informations pourront être utiles à toutes les personnes qui souhaiteraient faire des travaux de rénovation de leur maison dans le bourg..

Dans l'objectif de conserver le bénéfice du label lors de la prochaine réexpertise devant intervenir dans un délai d'environ 6 ans , nous devons (la commune et les propriétaires du village) respecter au plus près ces réserves.

Nicole HULOT





Réunion publique du 31 octobre 2017

Plus de 70 personnes ont assisté à la réunion publique organisée le 31 octobre à la salle du château .

Les conséquences de la Loi Notre (**N**ouvelle **O**rganisation **T**erritoriale de la **R**épublique):

- La commune a intégré la communauté de communes de la vallée de l'Homme
- La commune fait partie du canton de Périgord Central (chef lieu : Vergt) .
- La commune appartient à l'arrondissement de Sarlat .
- La circonscription de la commune reste Sarlat .
- Le rattachement à la brigade de gendarmerie du Bugue est en cours de réalisation

La commune n'a réglé aucune indemnité lors du départ de la communauté de communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe pour intégrer celle de la Vallée de l'Homme .

Lors du changement de Communauté de Cadouin à la Communauté du Terroir de la Truffe, la commune avait dû déboursier 35 000 €.

Transferts de compétence

1er janvier 2017 : Compétence assainissement repris par le SMDE 24 (syndicat mixte départemental de l'eau)

1er janvier 2018 : Compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations)

1er janvier 2019 ou 2020: Compétence Eau

Urbanisme

Toute modification d'urbanisme doit être précédée d'une déclaration préalable (surface de moins de 20 m²) ou d'un permis de construire (pour toute surface supérieure à 20 m²) sauf pour des travaux d'intérieur

Le dossier est à déposer en mairie

En vue de l'élaboration du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), il vous est possible de faire enregistrer en mairie vos observations et votre demande de classement de parcelles en zone constructible ou pas, et ce dans les meilleurs délais.

CANTINE

La commune a repris cette compétence et en assure tous les frais .

Mr LAFON Jérôme est le chef cuisinier.

Il est employé en CDI à raison de 35 h /semaine.

Il est dans la cantine tous les jours de classe de 9 h à 13 h 30 soit un volume horaire hebdomadaire de 18 h .

Une commission Menu composée d'élus, de bénévoles, de représentants de parents d'élèves et du cantinier a été créée en début d'année 2017.

Elle se réunit une fois par période scolaire. La priorité est donnée aux produits bio en s'approvisionnant chez Mme Magali BESSE (maraichère à Limeuil) et aux circuits courts.

Un repas végétalien (sans protéine animale) est également proposé une fois par semaine.

Le repas enfant est facturé 2.50 € et celui des adultes 4.50 €.

Tous les produits sont livrés à la cantine.



INFOS DIVERSES

En 2015, la société Rivière Canoës Loisirs avait mis la commune au tribunal. Elle réclamait 50 000 € de préjudice à cause des changements de son organisation et de son fonctionnement liés aux travaux de la place du Port

Le jugement est tombé fin juin 2017. La dite société n'a pas obtenu gain de cause .

La commune a lancé une procédure contre Mr et Mme Thomasset pour la construction d'un bâtiment dans une zone non constructible dans le village .

Le tribunal administratif de Bordeaux vient de rendre son verdict en novembre 2017. L'arrêté du 12 février 2016 pris par la commune pour retrait des travaux a été annulé .

Reste en cours le jugement au tribunal correctionnel de Bergerac dont la session aura lieu le 28 février 2018

Culte



Mr LAFON Gabriel ouvre et ferme les 2 églises, Sainte Catherine et Saint Martin tous les jours

Présentation des Agents communaux

2 agents techniques titulaires : Mr Loïc LAFON et Mr Jérôme LAFON

2 agents administratifs titulaires: Mme Danièle CALES et Mme Laura PISTRE à 45 %

2 agents en contrat aidé (subventionné entre 70 et 80 % par l'Etat) : Mr Guy IVORRA, agent technique et Mme Perrine DHESDIN à la poste et à l'entretien.

NOS REALISATIONS en 2017

Reconstruction de 2 murs de l'enceinte du parc du château

Reprise du chemin d'accès au parc du château en venant du stade

Revêtement en gravillons alluvionnaires du parking dit du stade

Achat du terrain Dollé

Installation d'un columbarium

Mise en place d'une participation financière des Anglicans (eau – assainissement – chauffage et frais de maintenance)

Achat d'un tracteur épareuse

Achat d'un second véhicule : C15 d'occasion

Achat d'une tondeuse

Remplacement des panneaux STOP (« carrefour du stade » et « croisement Touron - route touristique ») par des panneaux « Cédez le passage »

Organisation de journées éco citoyennes et du repas de Noël

Poursuite du P C S (plan communale de sauvegarde) : Responsable Mr HERVÉ Eric

Poursuite de l'Agenda 21 : Responsable Mme HULOT Nicole



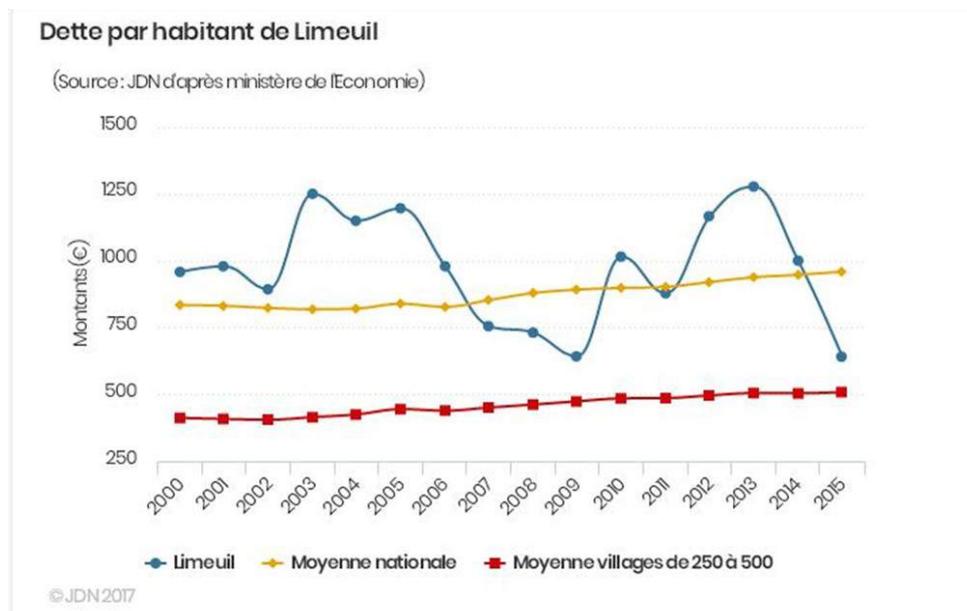
Les finances: point sur les emprunts

Objet	Montant	Annuité	Échéance	Montant restant du au 01/01/2018
Mandature Francis HERVE				
Logements	104 000 €	7 832 €	04 / 2018	3 916 €
Aménagement du parc	45 000 €	3 768 €	10 / 2018	3 751 €
Mandature Guy Thomasset				
Ecole	80 000 €	5 850 €	2031	58 671 €
Voirie communale	30 000 €	3 239 €	2024	19 278 €
Aménagement du bourg	200 000 €	17 572 €	2028	145 753 €
Forage	141 000 €	11 292 €	2029	108 612 €
Pompage	80 000 €	5 850 €	2030	62 087 €
Voirie intercommunautaire	358 000 €	15 000 €	2021	156 108 €
Mandature Jean-Claude HERVE				
Place du port (*)	103 000 €	7 944 €	2031	92 500 €
Travaux	100 000 €	7 555 €	2030	88 070 €

(*)103 000 € empruntés par la communauté de communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe pour les travaux de la passerelle et de la Place du Port. Suite à l'abandon de la compétence aménagement de bourg par cette communauté de communes, l'emprunt a été transféré à la commune.

Il ne reste plus que 2 échéances d'emprunts réalisés sous la mandature de Monsieur HERVE Francis pour un montant total de 7 677 € et qui s'achèveront en 2018

Durant la mandature de Mr THOMASSET Guy a été effectué 1 395 000 € d'emprunt, inclus celui relatif à l'assainissement de 506 000 €. Cet emprunt n'apparaît pas dans le tableau, suite au transfert de la compétence au SMDE24



Emplois créés depuis avril 2014

Création de 3 emplois

1 titularisation à temps plein : Laura PISTRE hôtesse d'accueil à l'office du tourisme et au secrétariat mairie

2 contrats aidés à 20 h / semaine:

Quentin JURKOWSKI (de mai 2014 à mai 2016)

Cédric FORTUNEL (de mai 2016 à novembre 2016)

Danièle LECOURT (de juillet 2014 à juillet 2016)

Perrine DHESDIN (de juillet 2016 à juillet 2018)

Guy IVORRA (de janvier 2017 à janvier 2018)

Tourisme

Le Bureau d'informations touristiques a enregistré plus de 7 000 visiteurs durant la saison (affluence stable).

Le nombre d'entrées au jardin panoramique approche les 35 000 visiteurs.

Les parkings ont généré plus de 47 000 € de recettes pour la saison, soit une progression de plus de 20 %.

Suggestions du public présent :

Créer une zone de stationnement au point de vue du Cingle de Limeuil

Installer des plaques informant du nom des rues du village

Améliorer le revêtement des rues du bourg

Ne pas déplacer les arbres lors de l'aménagement prévu de la place des Ormeaux

Réfléchir sur la désertification du village.

Installer un ralentisseur et proposer une limitation de vitesse (entrée du village par la route de Trémolat)

Créer d'une salle de rencontre des sportifs proche du stade

Consolider le sentier d'accès au château

Délimiter un marquage au sol pour les véhicules des PMR

Installer un distributeur de billets

Améliorer la signalisation des Toilettes publiques

Interdire le passage des chevaux sur le sentier de la porte du Recluzou

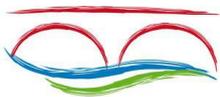
Instaurer un paiement du stationnement des camping cars.

Le conseil municipal prend acte de toutes ces suggestions. De plus, il continue à étudier les réponses possibles à la problématique du stationnement et de la circulation dans le haut du bourg.



Nos projets

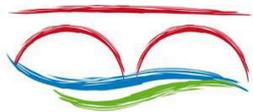
- ⇒ Agencement du parking de stationnement route de Trémolat
- ⇒ Réaménagement de l'esplanade devant l'Office de Tourisme
- ⇒ Reprofilage du sentier allant de la station d'épuration à la porte de Recluzou
- ⇒ Réalisation d'une bâche (réserve à incendie)
- ⇒ Reprise partielle de la voirie entre le porche et le Bon Accueil
- ⇒ Dernière tranche de travaux à la chapelle de Saint Martin (travaux d'assainissement reprise du sol – pose de gouttières autour du clocher – conservation des peintures et des fresques)
- ⇒ Reprise des concessions abandonnées
- ⇒ Achat de terrain à la Vitrolle pour permettre la continuité du chemin de « halage » qui longe la Vézère
- ⇒ Régularisation d'un chemin non cadastré à Pechnaudine desservant trois particuliers
- ⇒ Diminution du montant de l'abonnement de l'Eau Potable
- ⇒ Installation d'un dépôt de pain place du Port
- ⇒ Réaménagement de la cour de récréation
- ⇒ Aménagement des bureaux de la mairie
- ⇒ Réagencement de la salle des associations
- ⇒ Aménagement du haut du bourg (de la place des Fossés à la porte de Marquizat)



Bienvenue aux nouveaux habitants

- ⇒ **Monsieur et Madame PESCE**
Les vignes
- ⇒ **Madame GORGES et Monsieur BUEHLER**
Gorseval
- ⇒ **Famille MARCHAND- TROUILLET**
HLM fongauffie
- ⇒ **Monsieur et Madame BRANDT**
Le pied du Buisson
- ⇒ **Famille SNELL- BARRATT**
Rue de l'église
- ⇒ **Monsieur PRIMARD et Madame BUSSE**
Les Bailloutets
- ⇒ **Madame DESTAL**
Place des ormeaux





La boule du confluent

Notre association de pétanqueurs, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, a pour but : la pratique et l'organisation de compétitions de ce sport, l'animation de la vie sociale du village, l'organisation de repas à thèmes et traditionnels, l'organisation de marchés gourmands et toutes activités similaires.

Nous comptons une quarantaine d'adhérent de Limeuil et des communes avoisinantes qui s'adonne à cette activité tous les dimanches sur le boulodrome Georget MAGAT. Notre Club House se situe au lieu-dit le Roulier, près du stade.

Nous appartenons à la fédération sportive « UFOLEP » et rattachés, avec 10 autres clubs, au secteur Bergeracois, ainsi, tous les dimanches à partir de mi-février et jusqu'à fin octobre des joueurs du club participent aux compétitions organisées dans ce secteur. En 2017 nos équipes ont obtenus d'excellents résultats, notamment les triplettes Damien VEYRET, Florian CHANTEGREIL et Jean-Baptiste HERVÉ, ainsi que Nicolas NEISEN, Christophe BERTRANDIE et Alexandre PINAUT et une mention particulière à la doublette Jean-Pierre PREVOT et Éric HERVÉ, vainqueur du trophée du secteur.

Agenda 2018

Nous animerons, au boulodrome, une compétition amicale au profit de l'AFM Téléthon le samedi 9 décembre 2017, venez nombreux ! ,

Nous organiserons 4 concours «UFOLEP»:

Le 11 mars en triplette*, le 8 mai en triplette, le 22 juillet matin en tête à tête et l'après-midi en doublette*.

Nous assisterons les organisateurs de l'Ultra Trail du Périgord et de la rivière Dordogne (UTDP)*, qui traversera notre village le samedi 12 mai 2018.

Nous organiserons, vraisemblablement, les 5 marchés gourmands de l'été sur la place du Port et nous participerons activement aux manifestations inter-associations du village (Fête de la musique, Tablee du Confluent...).

Nous sommes jumelés avec le club de Ploërmel (Morbihan) et de ce fait nous échangeons, annuellement, des séjours touristiques.

Les rencontres intergénérationnels de notre association sont des vecteurs de lien social et de dialogue important dans notre milieu rural et de cela nous en sommes fiers !

Convivialité, camaraderie mais aussi esprit d'équipe et compétition sont les maîtres mots de notre association.

Alors, au plaisir de vous retrouver au boulodrome G MAGAT.

Le bureau.

triplette* : une équipe de 3 et 2 boules/joueurs

doublette* : une équipe de 2 et 3 boules/joueurs

(UTDP)* : course pédestre de 110 km



Comité des fêtes

Les nouveaux marchés gourmands de producteurs locaux en haut du village ont connu un franc succès.

La voix de Raymond House autour du blues et le trio Panama pour un voyage dans la variété des années glorieuses qui ont accompagné ces soirées, ont été très appréciés.



La fête du village a inauguré cette année une soirée mousse .

Le concert du groupe TTC a comme toujours époustouflé et le feu d'artifice a connu un succès grandissant.



Mais le comité des fêtes, cette année 2017, c'était aussi une soirée Saint Patrick, une randonnée marche et VTT , 2 vide-grenier.

En collaboration avec les autres associations du village, le comité des fêtes a également participé à l'organisation de la fête de la musique et à la grande tablée du confluent.



Les bénévoles ont encore déployé toute leur énergie, sans compter leur temps et espère vous retrouver en janvier pour leur assemblée générale.

Le Président,
Bruno DURAND.

Rives d'Art

L'association Rives d'Art remercie la municipalité pour son aide logistique et pour son soutien envers les deux jeunes créateurs, Alice et Luc-Andrea, et leurs installation « ARPENTER » installation qui a suscité beaucoup de débat autour de l'art contemporain, c'était intéressant !!!

Pour la première fois a eu lieu la manifestation « Arts dans les jardins » le dimanche 4 juin, journée réussit, pas parfaite mais pour une première, satisfaisante, un autre merci aux propriétaires de jardins qui ont ouverts leur portes aux différents artistes. Nous avons été heureux de présenter quelques œuvres prêtées par le Fond Départemental d'Art Contemporain, sur le thème voyage, ceci pour les mois de juillet et août dans la salle du château, et nous avons accueilli aux mois de juin et septembre des artistes locaux.



Projets 2018 : les expositions continuent dans la salle du château, on reconduit la journée « arts dans les jardins » qui sera le dimanche 3 juin, avec peut-être la participation des élèves du RPI. Et encore d'autres projets en gestation autour de la musique, de l'art mural et autres

Le président, Laurent MALLEMOUCHE

Quelle 20ème,

Potiers en Périgord

La 20ème édition du Marché Potier s'est très bien déroulée. Le public fût au rendez-vous et conquis par la qualité de cette manifestation qui fait de notre, votre Marché Potier, un des plus beaux du grand ouest de la France.

La 21 ème édition, qui se déroulera les 21 et 22 juillet, est en préparation. Elle verra, comme à l'habitude, 45 exposants sur la place du port, une intervention professionnelle qui s'annonce très riche avec la reconstitution d'un atelier de poterie dans lequel travailleront deux potiers. Enfin, " La théière en folie" sera le thème de l'atelier enfants et de l'exposition pièces uniques.

Alors, en attendant, l'association " Potiers en Périgord " vous souhaite une bonne fin d'année, de bonnes fêtes et vous donne rendez-vous pour la 21ème édition du Marché Potier de Limeuil.

L'équipe de l'association



Le football club



Cette année encore le club Limeuillois se porte bien au niveau licenciés : 170 adhérents, ce qui en fait un des plus gros club du sarladais, derrière la locomotive du FC Sarlat.

Par contre pour les résultats, le début de saison est une année noire.

Sur les trois équipes seniors

La formation A est 12ème sur 12

La formation B est 9ème sur 12

La formation C est 8ème sur 8

Le club qui a perdu beaucoup de bons joueurs en 2 ans, s'appuie sur sa formation interne. Et les jeunes qui se sont lancés rapidement dans les 3 équipes seniors ne sont pas encore prêts au niveau physique pour le niveau exigé. Ce sera dur cette année, mais c'est de bon augure pour les prochaines saisons, où ces joueurs donneront leurs pleines mesures.

Ecole de foot : 8 éducateurs encadrent ces différentes formations qui vont des moins de 15 ans aux moins de 6 ans et là les résultats sont conformes aux prévisions.

Animations

Le tournoi du mois de juin a été une réussite avec 40 équipes engagées, c'est le plus gros tournoi de la région.

La choucroute du mois de novembre a réuni 140 convives, le club remercie tous les limeuillois, joueurs, habitants, qui ont participé à cette soirée ; cela fait chaud au cœur des dirigeants de se sentir soutenu.

Prochainement ce sera l'heure des calendriers à distribuer, recette qui nous permet d'équilibrer notre budget, merci aux 120 sponsors qui nous soutiennent, et aux habitants qui reçoivent nos joueurs pour participer.

Pour finir le quine du 27 janvier 2018 qui aura lieu à la salle des fêtes du Buisson.

Je veux rajouter une dernière pensée pour un jeune qui nous a quitté bien trop tôt : 16 ans. Il a lutté comme un forcené contre cette sale maladie. Jusqu'au bout on l'a soutenu, mais surtout il nous a soutenu. Cette saison lui est dédiée. On se battra pour lui. Adieu Robin.



*Pour le club, le co président
Dominique Richard,*



L'école de Limeuil

L'école maternelle de Limeuil accueille 27 enfants. 11 nouveaux élèves ont fait leur rentrée en septembre 2017.

L'effectif du Regroupement Pédagogique Intercommunal, Alles- Paunat- Saint-Chamassy- Limeuil, est légèrement en hausse, 99 enfants sont scolarisés.

L'an passé, nous avons visité 2 grottes préhistoriques dont Lascaux 2. Dans la continuité du projet, et en tant que « bons périgourds », nous n'avons pas hésité, au printemps dernier, à découvrir Lascaux 4. Au cours de cette visite, les peintures et l'usage de tablettes numériques ont fait le bonheur des enfants.

Dans le cadre d'un projet sur l'eau, nous sommes allés à l'Aquarium du Bugue.

Les enfants ont pu participer à plusieurs spectacles: -Le SIVS a offert le spectacle de Noël à la salle de fêtes de Alles-sur-Dordogne;

-L'Amicale a offert un spectacle de la Compagnie des 3 Chardons, au Bugue;

Grâce à la coopérative scolaire, nous avons pu également participer à:

- un spectacle sur « les cinq sens », à l'école de Sainte-Alvère,
- un spectacle sur « le cycle de l'eau », à Paunat, avec les GS, CP, CE1, CE2.
- un cour-métrage, « Monsieur Bout-de-bois », au cinéma du Buisson de Cadouin.

Pour Carnaval, le recyclage de sacs de café, gracieusement offerts, a permis aux enfants de confectionner de magnifiques déguisements d'indiens, sans oublier le déguisement de Pétassou.

Pour le spectacle de kermesse, avec leur déguisements de pirates, ils évoluaient sur la chanson de Satine « Les Pirates de la Dordogne ».

Un grand merci à toutes les personnes qui participent à la continuité de nos écoles et au bien-être des enfants.

La Directrice,
Brigitte POUMEAUD





Carte d'identité / Passeport



- ◆ Si votre précédente carte a été délivrée **entre 2004 et 2013** et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle **reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée**.
- ◆ Vous pouvez toutefois demander le renouvellement anticipé de votre carte d'identité en produisant un justificatif d'un voyage à venir dans un pays qui autorise la carte d'identité comme titre de voyage.
- ◆ Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes. La mairie tient à votre disposition un cerfa-papier à renseigner ainsi que les pièces justificatives à fournir.
- ◆ Vous devez vous rendre dans un guichet équipé pour recevoir les demandes de carte d'identité :
Mairie de Lalinde : 05.53.73.44.60
Mairie de Belvès : 05.53.31.44.60

Attention il faut impérativement prendre rendez-vous.

MA DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE SE SIMPLIFIE

- ⇒ Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone
- ⇒ Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>
- ⇒ Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- ⇒ Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- ⇒ Je rassemble les pièces justificatives.
- ⇒ Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
- ⇒ Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.





Il est strictement interdit de déposer des encombrants sur la plateforme des ordures ménagères de Limeuil.

Les objets encombrants doivent être emmenés à la déchetterie du Bugue située dans la zone artisanale de la terrasse (05.53.08.74.55) ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Service gratuit.

Notre plateforme n'est pas une déchetterie !



Le brûlage à l'air libre des déchets autres que les déchets verts est interdit toute l'année.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit entre le 1^{er} mars et le 30 septembre.

Du 1^{er} octobre au dernier jour de février, toutes les personnes qui désirent brûler des déchets verts doivent venir **compléter un imprimé en mairie 3 jours au moins avant le brûlage.**

Participation à la destruction de nids de frelons asiatiques

Le conseil communautaire de la communauté de communes de la vallée de l'Homme a décidé d'allouer une aide à hauteur de 40% sur le coup d'enlèvement des nids de frelons sur le territoire des communes composant la communauté de communes.

Cette aide de 40% sera versée directement au prestataire de services sur présentation d'une facture à l'intitulé de la CCVH.

Personnes habilitées à détruire les nids de frelons :

- ⇒ CROUZET Bernard : 05.53.03.29.91
- ⇒ MATON Daniel : 05.53.07.06.95



Nous vous rappelons que la mairie est ouverte au public les lundi et vendredi de 14h00 à 18h00 et le mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

L'agence postale communale est ouverte les lundi et vendredi de 14h00 à 17h30 et le mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Les résultats des contrôles sanitaires des eaux destinées à la consommation humaine sont consultables en mairie.

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Destinataires
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE LIMEUIL

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : LIMEUIL

Prélèvement	00078361	Commune	LIMEUIL
Unité de gestion	0028 LIMEUIL	Prélevé le :	lundi 23 octobre 2017 à 10h00
Installation	TTP 000080 LES JAUMARDS	par :	EMILIE JALBAUD LDAR
Point de surveillance	P 000000101 STATION DES JAUMARDS	Type visite :	P+
Localisation exacte	Reservoir Pevarabou		

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	17 °C		25	
Chlore libre	0,1 mg/LC12			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE RECHERCHE COULOUNEIX 2401
Code SISE de l'analyse : 00069361
Référence laboratoire : 171019047300011

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aer. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aer. revivifiables à 36°-44h	0 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/100mL	0		
Bact. et spores sulfito-rédu.	0 UFC/100mL	0		
Entérocoques	0 UFC/100mL	0		
Escherichia coli	0 UFC/100mL	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	< 2,5 mg/L Pt		15	
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Turbidité néphelométrique	< 0,5 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,3 unité pH		de 6,5 à 9	
Titre alcalimétrique complet	24,0 °f			
Titre hydrotimétrique	25 °f			
MINERALISATION				
Chlorures	11 mg/L		250	
Conductivité à 25°C	505 µS/cm		de 200 à 1100	
Sulfates	8,6 mg/L		250	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH4)	< 0,01 mg/L		0,1	
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,18 mg/L	1		
Nitrates (en NO3)	9,1 mg/L	50		
Nitrites (en NO2)	< 0,01 mg/L	0,1		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES				
Carbone organique total	0,3 mg/L C		2	

Analyses laboratoire	Résultats	Limites
PESTICIDES TRIAZINES		
Atrazine	< 0,02 µg/l	0,1
Simazine	< 0,02 µg/l	0,1
Terbumeton	< 0,02 µg/l	0,1
Terbutylazin	< 0,02 µg/l	0,1
METABOLITES DES TRIAZINES		
Atrazine-désoxypropyl	< 0,02 µg/l	0,1
Atrazine-déséthyl	< 0,02 µg/l	0,1
Hydroxyterbutylazine	< 0,02 µg/l	0,1
Terbumeton-déséthyl	< 0,02 µg/l	0,1
PESTICIDES DIVERS		
AMPA	< 0,1 µg/l	0,1
Bentazone	< 0,02 µg/l	0,1
Desmethylnorflurazon	< 0,02 µg/l	0,1
Glufosinate	< 0,1 µg/l	0,1
Glyphosate	< 0,1 µg/l	0,1
Norflurazon	< 0,04 µg/l	0,1
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...		
Alachlore	< 0,06 µg/l	0,1
Diméthélanamide	< 0,02 µg/l	0,1
ESA acétochloro	< 0,02 µg/l	0,1
ESA alchloro	< 0,02 µg/l	0,1
ESA métaazachlore	< 0,02 µg/l	0,1
ESA métochloro	< 0,02 µg/l	0,1
Métochloro	< 0,02 µg/l	0,1
Métochloro	< 0,02 µg/l	0,1
Metolachlore	< 0,02 µg/l	0,1
Napropamide	< 0,02 µg/l	0,1
OXA acétochloro	< 0,02 µg/l	0,1
OXA alchloro	< 0,02 µg/l	0,1
OXA métochloro	< 0,02 µg/l	0,1
OXA métochloro	< 0,02 µg/l	0,1
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES		
Chloroluron	< 0,02 µg/l	0,1
Diuron	< 0,02 µg/l	0,1
Ethidimuron	< 0,02 µg/l	0,1
Linuron	< 0,02 µg/l	0,1
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION		
Bromates	< 5 µg/l	10
PESTICIDES ARYLOXYACIDES		
2,4-D	< 0,02 µg/l	0,1
2,4-MCPA	< 0,02 µg/l	0,1
Triclopyr	< 0,02 µg/l	0,1
PESTICIDES SULFONYLUREES		
Nicosulfuron	< 0,02 µg/l	0,1

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 0)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres.

La Pyrale du buis

Buis en mauvaise santé ? Ils sont certainement attaqués par la pyrale du buis

LA PYRALE DU BUIS, *qu'est-ce que c'est?*

La Pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*, fait partie des lépidoptères et plus précisément de la famille des Crambidae. Elle est originaire d'Asie mais elle est désormais présente sur le territoire européen.



C'est une chenille qui ne s'attaque qu'aux feuilles de buis pour se nourrir. Elle commence par dévorer l'apex. Les dégâts occasionnés par le ravageur sont terribles: Certains arbustes de petite taille sont entièrement défoliés et risquent de dépérir. L'aspect esthétique des arbustes infestés est également très altéré, les buissons apparaissent jaunâtres, « plein de crottes et de fils de soie ». Si les buis ne sont pas soignés, ils peuvent dépérir très rapidement en quinze jours seulement.

Comment lutter contre la PYRALE DU BUIS ?

La lutte de la pyrale passe avant tout par de l'*observation*. Face à ce fléau, les jardiniers doivent avoir un œil attentif et régulier sur leur buis.

Dans un premier temps, il est impératif de surveiller les buis régulièrement. Si vous êtes en zone sensible, vous devez inspecter vos buis au moins une fois par semaine.

Si vous détectez des **cocons d'hivernages présents du mois de novembre au mois de février, vous devez les détruire.**

Au stade larvaire, il est difficile de reconnaître la pyrale du buis. Mais elle devient ensuite une chenille

La première chose à faire lorsque vous constatez la présence de chenilles vertes dans vos buis, c'est de les retirer manuellement et d'en détruire le maximum.

Ces chenilles deviendront ensuite des papillons de couleur blanche et brune Les papillons sont blanc nacré avec les marges marron irisées de violet, ou inversement. Ils volent à proximité des buis dès la nuit tombée.

La surveillance «physique» doit être complétée par la mise en place de **piège à phéromone** pour capturer les papillons mâles. Les pièges devront être installés dès **le mois d'avril**, à la sortie de l'hivernage des chenilles.

En plus de limiter les attaques, ces pièges vous permettront de détecter plus tôt la présence d'éventuels papillons. Dès les premiers vols de papillons il faudra traiter les buis avec un produit à pulvériser à base de *Bacillus thuringiensis ssp. Kurstaki* couramment désigné par son acronyme Btk. C'est une bactérie qui vit naturellement dans le sol. Cette bactérie produit des spores et des cristaux de protéines qui entraînent la libération d'une substance toxique dans l'intestin des chenilles. Cette substance leur corrode la paroi intestinale et a pour effet de paralyser les mâchoires de la chenille.

La chenille est infectée lorsqu'elle dévore les parties de la plante arrosée par la bactérie. Quelques heures après l'absorption du produit, la chenille ne peut plus s'alimenter et meurt dans les jours suivants.

Le traitement doit être réalisé par temps sec, sans vent et sans risque de pluie. Le produit doit être ingéré par les insectes, il doit donc être pulvérisé sur l'ensemble des buis, idéalement sur et sous les feuilles car les pontes ont lieu sous les feuilles.

Attention, après le premier traitement, vous constaterez une amélioration et la repousse des feuilles, mais qui ne résoudra pas définitivement le problème.



En effet, *le cycle de vie de la pyrale du buis conduit à plusieurs pontes* dans l'année (parfois 3). Le renouvellement du traitement en fin d'hiver ou au début du printemps de l'année suivante permet de venir à bout des larves ayant hiverné au sein de vos buis.

Si vous ne renouvelez pas le traitement, les œufs ou les larves non traités donneront lieu à de nouvelles invasions de chenilles vertes.



Naissance

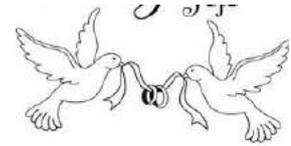
17 09 2017 Lola LEURS



Toutes nos félicitations aux heureux parents

Mariage

23 09 2017 Raphaël FAURE & Jaklien LAMBERTS



Tous nos vœux de bonheur

Décès

25 05 2017 David WILSON
30 06 2017 Gérard GIRARDI
06 08 2017 Yves Jean RIVIÈRE
28 09 2017 Betty JENKINS veuve NAYLOR
30 10 2017 Jean-Pierre FRANÇOIS
10 11 2017 Didier VEYRET
11 11 2017 Sylvette PASQUET épouse MARIN
21 11 2017 Paulette LANCEPLAINE, veuve LABLÉNIE
29 11 2017 Odette DELTEIL veuve DELTEIL



Sincères condoléances aux familles

A noter

**La mairie et l'agence postale seront fermées
du 25 décembre 2017 au 1er janvier 2018.**

Une permanence aura lieu en mairie le samedi 30 décembre 2017 de 11h à 12h
pour les inscriptions sur les listes électorales

***Le Maire et le conseil municipal seront heureux
de vous présenter leurs vœux pour la nouvelle
année le samedi 20 janvier 2018 à 17h à la salle
du château***

**Vœux du Maire
2018**

Nous vous souhaitons à tous de passer de très belles fêtes de fin d'année

**Vous pouvez nous faire parvenir votre adresse mail personnelle si vous souhaitez être
informé directement de toutes les activités municipales et de la vie communale.**

Mairie de Limeuil - Rue du port - 24510 Limeuil - Tel: 05.53.63.30.89 - Télécopie: 05.53.63.30.31
limeuil.mairie@gmail.com - www.limeuil-en-perigord.com

Directeur de publication: Jean-Claude HERVE

Comité de rédaction (commission communication): Jean-Claude HERVE, Nicole HULOT, Hélène MERINO, Laurence NINNIN, **Réalisation:** Laurence NINNIN

Photos: Jean-Claude HERVE, Laurence NINNIN